



## FICHE D'INSCRIPTION POUR LES COURS A L'ANNEE 2017/2018

Pour vous inscrire à un cours à l'année, veuillez s'il vous plait :

- Dûment remplir cette fiche et la retourner datée et signée avec la mention « lu et approuvé ».
- Une photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité.
- Une photocopie de la pièce d'identité de la personne ayant fais les chèques s'ils ne sont pas à votre nom.

**POUR LE PAIEMENT :**

- En plusieurs fois : envoyer 4 chèques à l'ordre de Marie-Emilienne Viollet. Les chèques seront encaissés comme suit :

Le 1er dès réception, pour valider votre inscription : 225€

Le 2ème le 1er du mois suivant réception: 225€

Le 3ème le 1er du 2ème mois suivant réception : 225€

Le 4ème le 1er du 3ème mois suivant : 225€

- OU, en une fois : envoyer un chèque de 900€ à l'ordre de Marie-Emilienne Viollet. Le chèque sera encaisser dès réception des documents.

Tous ces documents sont à envoyer à l'adresse suivante :  
Atelier Couture Paris Beaubourg, 11 rue aux ours, 75003 PARIS

Votre inscription est prise en compte après : réception de ces documents et l'encaissement du premier chèque.

Dès que votre inscription est validée, vous recevrez un mail de notre part pour vous le signaler. A ce mail sera joint un document pour vous donner la liste des fournitures à prévoir pour les 6 premiers cours et le calendrier des cours à l'année (que vous pouvez télécharger sur le site).

Je m'inscris :

**NOM** : .....

**PRENOM** : .....

**ADRESSE** : .....

**EMAIL** : .....

**NUMERO DE TEL** : .....

**DATE DE NAISSANCE** : .....

**TAILLE FRANÇAISE DE VETEMENT** : .....

**COURS CHOISI (rayer les mentions inutiles) :**

Lundis soirs de 18:30 à 21:00

Mardis soirs de 18:30 à 21:00

Samedis matin de 10:00 à 12:30

Samedis après-midis de 14:00 à 16:30

Dimanches après-midis de 14:00 à 16:30

Je soussignée, ....., certifie avoir pris connaissance des conditions générales de ventes de l'Atelier Couture Paris Beaubourg, consultable via le site internet : <http://www.ateliercoutureparisbeaubourg.com> et je certifie les accepter pleinement.

Les cours à l'année sont au prix de 900€ payable en 4 fois, avec l'envoi de 4 chèques de 225€, qui seront encaissés comme mentionné plus haut. A toute inscription, le paiement complet de 900€ est dû. Aucun remboursement ne pourra être réclamé en cours d'année et tous les chèques seront encaissés. Pour toute inscription, Marie-Emilienne Viollet, représentante légale de L'Atelier Couture Paris Beaubourg, s'engage à donner les prestations convenues à savoir : 22 cours de couture de 2h30 chacun, répartis de septembre à juin selon le planning défini et téléchargeable depuis le site via la page « cours à l'année ». Si pour une urgence elle se voit dans l'impossibilité de donner un cours, elle se doit de proposer une autre date pour le rattraper. Pour un bon fonctionnement des cours, la présence de tous les participants est obligatoire. Marie-Emilienne se réserve le droit de refuser une personne en cours après 3 absences consécutives, ou après 3 absences sur 5 cours.

**DATE** :

**SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvée » :**